

## **Comité d'activation du lundi 20 novembre 2017**

### **Compte rendu**

**Les présents :** Jérôme, Marion, Thomas, Yasmina, Kaddour, Coline, Maryline, Alain, Christian, Léa, Guy, Eric et Elisabeth.

Après une rapide présentation de l'histoire du Tri Postal, l'équipe de l'adadiff casi est passé à l'ordre du jour suivant :

**1/ Soirée Gorenaval du samedi 25 novembre 2017 :** L'équipe de Deraidenz cherche 40 chaises blanches, des draps blancs. L'affichage est terminé et 25 bénévoles seront à l'organisation de la soirée. Il est prévu que 30 % du prix d'entrée sera reversé au Tri. (15 pour le triporteur, 15 pour adadiff casi comme prévu dans la convention)

**2/ Les animaux au Tri :** Les chiens sont gardés en laisse dans la cour, et le propriétaire est responsable des crottes de son chien. Des sachets distribués par la mairie seront à disposition. Pour la soirée Gorenaval les chiens sont interdits à cause de la fragilité des décors. Pour la suite marquer si les chiens sont autorisés ou pas par un pictogramme vert ou rouge à l'entrée du Tri et sur les supports de communication. Ces décisions sont prises pour 6 mois à titre expérimental. Le parking est interdit aux voitures.

**3/ La Biennale de Venise :** Le Tri est sélectionné pour représenter la France avec 9 autres lieux alternatifs pendant 6 mois au pavillon français d'architecture de Venise à partir de mai 2018. Il faut réfléchir à trouver un objet qui représente le Tri. D'autre part un photographe doit venir prendre une photo du Tri, on doit préparer sa venue.

**4/ Rencontre avec la direction de la gestion des bâtiments de la SNCF du lundi 20 novembre 2017 :** Se montre favorable à la réhabilitation du lieu, possibilité de financer la mise aux normes, avec signature d'un bail précaire de 6 mois dans l'attente. Pour rappel le Tri Porteur n'est pas signataire du bail mais HAS. La SNCF passerait par un appel d'offre pour la réalisation des travaux.

**5/ Le Festival In au Tri en juillet 2018 :** Nous attendons la décision du régisseur général du In pour préparer la venue d'un artiste pendant le festival dans nos locaux.

Pour rappel le comité d'activation se réunit tous les lundis à 18 h 30.